

FICHE OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION AUX ANIMATIONS JEUNESSE**FICHE D'INSCRIPTION**A retourner à direction.enfance@lissieu.fr ou en mairie

Pour la sortie au TRAMPO/NINJA WARRIOR

Du mercredi 19/10/2022 de 13h30 à 17h00

A **Exalto Dardilly****FICHE D'INSCRIPTION ENFANT**

Nom du jeune..... Prénom.....

Sexe M F

Date de naissance.....n° tel portable

Mail

REPRESENTANT LEGAL 1**Autorité parentale** Oui Non

Nom d'usagePrénom

 Père - Mère - Autre, précisez

N° tel portable..... MAIL (en majuscule).....

Adresse.....

REPRESENTANT LEGAL 2**Autorité parentale** Oui Non

Nom d'usagePrénom

 Père - Mère - Autre, précisez

N° tel portable..... MAIL (en majuscule).....

Adresse

TARIFICATION

Un tarif unique de 12€ par enfant est appliquée pour l'animation.

A partir de 3 enfants inscrits, une diminution de 15% du tarif est appliquée.

Règlement de l'animation le :

Par : Chèque (ordre : Régie enfance jeunesse) Espèces

AUTORISATION DE SORTIE

- Mon enfant est autorisé à rentrer seul après l'animation jeunesse
- Mon enfant n'est PAS autorisé à rentrer seul sans la présence d'un adulte responsable

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant présente un problème de santé :

Préciser.....

AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussignée) Nom et prénom

.....

► Droit à l'image :

Autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé dans le cadre des animations jeunesse :

Oui Non

► Reconnais avoir pris connaissance du « REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS JEUNESSE » et déclare approuver son contenu et m'engage à m'y conformer.

► M'engage à prévenir le service jeunesse de la mairie de tout changement éventuel (adresse, situation familiale, problème de santé)

► Atteste que mon adolescent est garanti par une assurance « Responsabilité civile et individuelle accidents » souscrite pour les accidents qu'il pourrait causer sur les animations jeunesse. -> Fournir le justificatif d'attestation d'assurance.

► Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements complétés et avoir fourni les justificatifs demandés.

► Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19, le Pass sanitaire est obligatoire pour les enfants de plus de 12 ans si les mesures gouvernementales l'exige.

Date :

Signature du représentant légal 1 :

Précédée par la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant légal 2 :

Précédée par la mention « Lu et approuvé »

Le responsable de traitement (Mme Charlotte Grange - Maire de Lissieu), traite les données recueillies pour l'inscription des animations jeunesse 2021-2022

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058), disponible en mairie ou par email dpo@lissieu.fr